Tommaso Duca di Genova

varj.

1854 et 1869

UN CHANGEMENT DE DYNASTIE EN ESPAGNE

LA MAISON DE BOURBON

ET

LA MAISON DE SAVOIE

PAR

EMMANUEL MARLIANI

SÉNATEUR DU ROYAUME

FLORENCE

ÉTABLISSEMENT CIVELLI

1869.

AUX ESPAGNOLS.

Il y a 15 ans que pris d'une patriotique indignation j'écrivais ces pages que je livre aujourd'hui au Public à Florence et à Madrid dans la patriotique espérance qu'elles puissent être utiles jetant quelque lumière sur une question suprême que les Cortes Espagnoles dans leur toute puissance souveraine doîvent résoudre : l' élection d' une nouvelle dynastie.

Je doute qu'il se soit trouvé un seul Espagnol qui ait éprouvé une émotion plus profonde que la mienne au bruit du canon qui de la baie de Cadix, ma ville natale, annonça au monde que l'Espagne recouvrait sa liberté et mettait une fin au règne honteux qui durait depuis 25 ans. Je reclame pour moi le mérite d' avoir été le premier en Espagne a proclamer à haute voix la nécessité d'un changement de dynastie: j'ai dévancé de 27 ans le programme de Cadix en 1868. Voici ce que je disais dans la préface d'un livre que je publiais à Madrid dont le préambule porte la date du 26 Novembre 1841.

« Isabelle II doit sa couronne à l'héroisme des
» Espagnols qui au prix de leur sang versé ont

» sanctionné un droit traditionel, cruellement com-
» battu : ce nouveau pacte synallagmatique à marqué
» le moment d'une transformation sociale qui a
» pour base nos institutions et pour couronnement
» la royauté. La dernière guerre n'a pas eu pour
» but le simple triomphe d'un principe dynastique.
» La liberté seule pouvait inspirer autant de dé-
» vouement, une aussi inébranlable constance.

« De tels efforts ne se font que pour la régéné-
» ration d'un peuple, un changement de dynastie
» en est l'indispensable complément.

« Puisse la volonté du Ciel s'accomplir et que
» sous aucune forme la chaine qu'a brisé la main de
» Dieu, ne puisse se ressouder; cette chaine, l'Espagne
» l'a trainé depuis un siècle et demi à la suite de
» la France, et quand elle l'a rompue comme dans
» la guerre de l'Indépendance, cela à été au prix
» de torrents de sang et de la dévastation du sol de
» la patrie: sortons de cette tutèle honteuse, funeste,
» absurde que nous a imposé une dynastie, très re-
» spectable, sans doute, dans des individualités esti-
» mables, mais dont l'Espagne n'a reçu que malheur
» et tyrannie dans le régime intérieur du royaume
» et humiliations et sacrifices dans nos rapports avec
» les puissances étrangères: qu'on jète un regard
» de quelque coté que ce soit, on ne verra que
» l'œuvre de la destruction qui est la sienne. Rap-
» pelons nous que l'Angleterre n'a pu consolider sa
» liberté que par un changement de dynastie, chas-

» sant pour la seconde et dernière fois les Stuarts en
» 1688 et que la France pour faire un pas dans la
» pratique de quelques garanties constitutionnelles a
» du expulser en 1830 pour la troisième fois la bran-
» che ainée des Bourbons (1) ».

Le programme de Cadix n'en dit pas autant puisqu'on lui a contesté d'y avoir compris l'expulsion de *tous les Bourbons*, en effet le Duc de Montpensier peut vivre en Espagne y être Maréchal et prétendre à la couronne.

Membre du sénat Espagnol, en 1843 je faisais partie de cette courageuse majorité qui sût prévoir le sort qui était réservé au parti libéral, dès que le pouvoir retournerait aux mains du parti qui avait gouverné l'Espagne depuis 1838, comme cela ne pouvait manquer d'arriver; je ne voulus pas être témoin des malheurs qui nous menaçaient et qui ont été bien au delà de ce qu'on pouvait prévoir; je fus rejoindre l'illustre Duc de la Victoire devant Séville et quand il se fut embarqué sur le *Malabar*, je me rendis à Cadix, d'où je partis pour l'Angleterre et je rejoignis à Londres le noble vainqueur des Carlistes et ses fidèles compagnons, tous mes amis intimes.

C' était la seconde fois que je partais de Cadix pour l'exil en haine du despotisme. J'avais émigré en 1823, j'émigrai en 1843: à ces deux époques

(1) Histoire des relations diplomatiques de l'Espagne depuis Charles v, jusqu'à nos jours.

mon èloignement à été volontaire, je n'avais aucun compromis personel qui s'opposa à ma demeure ni à ma rentrée en Espagne et en effet j'y suis rétourné en 49 et 50; mais voyant l'impossibilité du triomphe légal de la liberté, et de reprendre ma place dans les Cortes, je vins en Italie en 1851.

Les événements de 1854 me trouvèrent établi à Bologne: je n' eus aucune confiance dans leur résultat, je sus résister à toutes les instances qui me furent faites pour rentrer: mes amis de Madrid taxèrent de puèriles mes craintes sur le dénouement qu'aurait l'insurection militaire de Vilcavaro. Avais-je si grand tort? . . . Hélas, non.

Alors livré aux méditations solitaires de ma retraite de Bologne je tins plus que jamais à l'opinion que je m'étais formée dès 1841, et j'arrivais à cette conclusion que le seul et unique remède aux malheurs de l'Espagne était un changement de dynastie: les trois derniers règnes avaient été évidemment la source de tous les maux qui l'accablaient: je pris la plume et après avoir esquissé en quelques mots ce qu'avaient été ces trois règnes, pour démontrer combien l'expulsion des Bourbons serait légitime et juste, je disais comment il fallait les remplacer. J'écrivis ce mémoire sans un but bien défini comme exécution, c'était l'initiation à un fait qui dès cette époque me semblait devoir être la dénouement infaillible de la régénération politique de l'Espagne, en un mot ma pensée de 1854, plus, une solution.

Je ne me trompais pas non plus.

Je communiquai mon travail à bien des amis politiques: les uns ne croyaient pas mon plan d'exécution possible, tout en l'approuvant: d'autres le considérèrent comme une idée chimérique; personne ne m'engagea à le publier, il n'était pas possible de l'imprimer en Espagne. Dans l'espoir de lui donner une plus grande publicité je l'écrivis en Français tel que je le présente aujourd'hui et j'en déposai le texte espagnol à Madrid où il va être publié.

L'Italie eût le malheur de perdre l'auguste prince dont l'élévation au trône d' Espagne était la base de mon projet, celui ci fut abandoné.

J'avais donc en 1854 formulé la pensée qui à reçu son exécution en 1868: j'avais indiqué le remède que l'Espagne semble vouloir adopter en 1869. Il a fallu pour cela 14 ans de souffrances, pauvre humanité!!!

Depuis un an, il ne s'est pas passé un jour, une heure sans avoir eu à résister puissament au désir de publier mon travail de 1854, mais comme débattre des questions graves sans opportunité, c'est les gâcher et les compromettre, j'ai gardé le silence: je n'ai même pas voulu le rompre, quand les Cortes eurent décrété que la forme du futur gouvernement serait la monarchie: discuter des candidats à un trône dans la presse, me semble une inconvenance et une sottise; c'est en ravaler la dignité et profaner le respect dû à une grande institution politique et so-

ciale. Ma position personelle d'ailleurs me commandait une grande réserve.

Mais puisque par une inspiration que je crois heureuse, les esprits éclairés en Espagne ont généralisé la pensée de proclamer pour roi, un prince de la maison de Savoie, comme je le rêvais en 1854, je me suis décidé à publier mon travail d'alors: je crois qu'il peut contribuer à produire une solution de ce grand problème et à former l'unanimité dans la majorité monarchique des Cortes et de la nation: et certes on ne dira pas que ce mémoire est né des circonstances actuelles; il y a 15 ans qu'Espagnol alors, je l'écrivis; après mûre méditation je le soumis à l'examen d'hommes d'état d'un grand nom. Ils l'approuvèrent comme remède suprême dont toutefois la nation seule était juge.

Qu'il me soit permis de signaler à l'attention de ceux qui voudront bien me lire, combien mes prévisions de 1854 se sont avérées, par cela seul qu'elles étaient justes et logiques? Et ceci je ne le dis que pour donner quelque valeur aux indications que je me permets de faire aujourd'hui et qui sans cela n'en auraient aucune.

Je dis dans mon mémoire que le général Espartero devait échouer, dans l'ingrate mission dont il s'était chargé et il échoua.

Je dis que la Providence sans doute réservait un glorieux avenir au magnanime roi Victor Emmanuel et à l'héroisme du Piémont. Victor Emmanuel est roi de 24 millions d'Italiens et l'Italie est une.

Je dis que le trône d'Isabelle II devait infailliblement s'écrouler parceque la durée de ce règne était une impossibilité morale: le trône d'Isabelle II s'est écroulé, son règne a fini, et le famille des Bourbons, n'est plus pour les Espagnols qu'un souvenir historique, souvenir ineffaçable de grands malheurs

Je dis que la pensée de l'*union Ibérique* ne me semblait pas mûre: 15 ans se sont écoulés et nous avons vu récemment combien ce projet est peu sympathique aux Portugais, roi et peuple.

Les vicissitudes de ma vie politique m'ont fait accepter en 1860 avec une profonde reconnaissance la généreuse et honorable adoption que l'Italie a bien voulu m'accorder. Bologne m'a honoré trois fois de ses suffrages pour la réprésenter à l'assemblée des Romagnes et au parlement italien: S. M. à daigné me rendre le rang de sénateur que j'avais en Espagne: mon dévouement, mon affection, mes liens avec l'Espagne sont restés inaltérables, c'est par une inspiration de cet inébranlable dévouement que je rédigeai en 1854 le projet d'un changement de dynastie. Ce fut, hors d'Espagne, comme l'écho de mes sentiments et de mon ardent désir de combiner la monarchie et la liberté.

Sauf quelques légers changements, voulus par la différence d'âge qu'avait l'auguste prince et qu'a son fils, je crois que les raisons vitales et fondamentales qui m'engagèrent à vouloir le Duc de Gênes pour roi en 1854, subsistent entièrement pour vou-

loir aujourd'hui le Duc de Gênes son fils comme fondateur d'une dynastie qui devra être la contre partie des dynasties castillane, autrichienne et française.

Je crois pouvoir dire hautement sans crainte d'être contredit, que l'Angleterre et la France verront avec plaisir le choix d'un prince italien pour roi d'Espagne, de préférence à tout autre, et j'ai la pleine convinction que tous les gouvernements seront heureux de voir que l'Espagne révolutionnaire dans l'honnête et bonne acception du mot retient, pour mémoire, les stipulation 1713 qui forment encore aujourd'hui en partie le droit public Européen ; en appelant au trône d'Espagne le Duc de Gênes, prince de Savoie, en vertu de leur pouvoir souverain, les Cortes sanctionnent l'article 6 du traité d'Utrecht qui sans cette sanction serait nul et de nulle valeur. C'est tout simplement ne pas rompre la chaine du temps sans nécessité.

Quant à ceux qui pourraient ne pas adhérer sans quelques craintes à cette pensée, en vue de l'âge du roi futur, qu'il me soit permis de leur dire qu'il n'y a pas de chose humaine qui n'offre des inconvénients, comme il n'y a pas de médaille si belle qu'elle soit qui n'ait son revers : l'âge du jeune prince a des inconvénients sans doute : il a aussi des avantages, surtout dans les circonstances actuelles de l'Espagne ; un roi constitutionel est le symbole du pouvoir suprême que la société accepte et respecte

comme un frein, une digue contre l'irruption d'ambitions audacieuses et perturbatrices; or jamais l'application de ce principe ne peut être plus vrai et plus utile que pendant la minorité d'un roi. Le grand mérite de la monarchie constitutionelle gît dans cette maxime : *Le Roi règne et ne gouverne pas*. Le jeune Duc occupera le trône, mais le gouvernement du Royaume se trouve dans les mains de ceux qui ont fait la Revolution. C'est à eux avec le concours des Cortes a organiser le pays de telle sorte qu'à la majorité du roi, cette devise soit une vérité pour tous et la base inébranlable de la constitution de l'Etat.

Un mot sur le passé, où il faut bien voir la main de Dieu, et un funeste présage de l'existence royale d'Isabelle II à son début; l'homme funeste qui avait indignement épuisé dans un journal (1) le plus abject vocabulaire de l'injure contre la reine mère, inaugura le règne de la fille, se faisant, pour renverser un ministre honnéte et progressiste (2) l'éditeur responsable d'une orgie politique dans laquelle on fit répéter les plus atroces calomnies à un enfant de 13 ans, qui les redit sans s'émouvoir pendant trois jours consécutifs; l'homme qui eût l'audace de mettre tout le royaume en état de siége pour complaire à un parti que jusqu'alors il avait combattu à outrance dans la presse et dans les cortes,

(1) *La Guirigay*, supprimé violemment, par un ministére modéré en 1838.
(2) Monsieur Olozaga, aujourd'hui ambassadeur d'Espagne à Paris.

est le même homme qui a conduit par la main la malheureuse reine sur la terre d'exil après avoir fait écrouler son trône déjà rudement ébranlé par 25 ans d'un despotisme ignoble, cruel, absurde, et une vie licencieuse sur laquelle par pudeur il nous faut jeter un voile: l'un et l'autre sur la terre étrangère peuvent méditer ce distique Espagnol qui s'adresse aussi bien aux rois qu'aux grands coupables de lèse-nation et d'offense à la morale publique:

> No hay deuda que no se pague
> Ni plazo que no se cumpla.

Florence, 22 *octobre* 1869.

EMMANUEL MARLIANI

MEMORANDUM

L'homme marche et Dieu le guide : cette vérité religieuse et philosophique se manifeste avec évidence dans chaque phase de l'histoire : sur la voie providentielle où depuis le commencement des siècles l'humanité s'avance vers un but que nous pressentons tous, les événements les plus dissemblables dans leur principes originels, convergent à un même résultat et contribuent également à l'affranchissement des peuples. Dans cette lutte du faible contre le fort, la cause du faible, quoique lentement, a toujours été gagnant du terrain : mais l'œuvre de la régénération d'un peuple est longue, pénible, parfois terrible ; cependant à la vue des conquêtes durables que nous avons faites de nos jour, il est permis d'espérer le triomphe de la raison humaine sous le drapeau d'une liberté sage et féconde.

Quiconque parcourait l'Espagne il y a 50 ans, pourait croire que le peuple frappé d'immobilité par un gouvernement destructeur et un clergé fanatique avait perdu le sentiment de sa force, voire de sa dignité ; l'Europe à différentes crises a du admirer et parfois gémir en contemplant les efforts héroiques qu'a fait cette noble nation et les grands sacrifices auxquels elle s'est soumise pour faire un pas dans la voie de la liberté, sans cesse arrétée par les décombres dont était jonchée la route du

passé sur laquelle elle marchait si péniblement: elle est longue, cette lutte sanglante entre les martyrs de la liberté et les bourreaux gagés par le trône et par l'autel, sans que le nombre des victimes ait pu éteindre le feu sacré des amis de la liberté et de l'émancipation du peuple!!

La nouvelle phase dans laquelle l'Espagne est entrée, il y a à peine quelques jours sera-t-elle une nouvelle et affreuse déception? je serai bien tenté le croire, si je devais juger de l'avenir par les prémisses du pouvoir surgi au milieu du tumulte d'une insurrection qui a fait silence en entendant la parole vénérée du général Espartero: appelé à sauver pour la seconde fois la monarchie représentée par une reine qui prenant la couronne avant l'âge voulu, laissait dans l'exil le vainqueur des Carlistes; il avait préféré l'ostracisme au quel l'avait récemment condamné l'ingratitude des partis; le noble proscrit a répondu par le plus vif empressement au dédaigneux oubli de ses immenses services, oubli qui durait depuis onze ans, et n'a cessé que le jour où le flot populaire soulevé par le dégout universel montait au niveau du trône: la terreur rappela le nom de celui qui avait mis fin à la guerre civile dont le trône était l'enjeu.

Mais un homme si grand que soit sa légitime influence, si juste que soit sa glorieuse et honnéte popularité, ne saurait à lui seul regénérer une Société au milieu de laquelle on a versé à pleines mains la corruption sous toutes les formes pendant onze ans. Le général Espartero succombera à la tache, après des efforts impuissants, sous le poids d'intrigues que sa probité ne saura ni prévoir ni anéantir: on ne bati pas un édifice solide sur un terrain mouvant, et c'est pourtant l'œuvre ingrate, impossible que les patriotes espagnols poursuivent depuis 1808 avec une ténacité d'imprévoyance qui prouve bien leur

profond attachement à une forme de gouvernement qui leur est chère, mais qui ne laisse aucun doute sur leur funeste erreur dans le choix, ou dans leur adhésion constante aux représentans de cette forme de gouvernement: les Espagnols dans leur œuvre de régénération me semblent un architecte qui épris d'une localité pour y bâtir un palais, ne se serait pas enquis de la solidité du terrain; cet édifice à peine élevé s'écroule, et l'architecte sans approfondir la cause du désastre, recommence à bâtir sans jamais s'apercevoir qu'il construit sur le sable: ainsi ont fait les espagnols pour la construction de leur édifice politique.

Je n'ai pas à refaire ici toute l'histoire du règne de Ferdinand VII. Il me suffira de rappeler qu'à son retour de captivité il ne trouva rien de mieux à faire pour reconnaître les sacrifices des Espagnols que de proscrire tous les hommes éminents qui avaient sauvé l'honneur de la nation indignement trahi par toute la famille royale et proclamé l'indépendance de la patrie traitreusement attaquée par l'étranger, et ils avaient proclamé la constitution de 1812, qui fixait les prérogatives de la couronne et les droits des citoyens.

Après maintes tentatives pour ravoir cette constitution, un mouvement militaire suivi par toute la nation mit en 1820 un terme aux excés de Ferdinand VII; mais on le conserva comme représentant du principe monarchique, et Ferdinand reprenant son rôle de trahison, répondit à la généreuse et imprudente clémence de la nation en conspirant contre elle, et quand la dissention et la discorde eurent bien affaibli les libéraux, le roi appela à son aide les armes de la France, et la France constitutionnelle vint détruire en Espagne la liberté constitutionnelle.

Cet état de choses dura 11 ans ; la mort enleva Ferdinand VII ; pendant ce règne d'odieuse mémoire, tout y fut horrible ; une conspirations du fils contre le père en fut le début et il finit par la guerre civile que le frère provoqua contre sa nièce; dans cette période de 26 ans, il ne s'est peut-être pas passé de jour sans qu'une larme ou une goutte de sang n'eussent été versées et signalé l'éxistence de ce roi que les Espagnols ont voulu pour souverain, en quelque sorte contre sa propre déchéance, car à Bayonne en 1808, il s'était lui même déclaré ainsi que son père, son oncle et ses deux frères indignes de régner, cédant la couronne et leur droits éventuels à cette couronne à Napoléon : et celui-ci disposant de ce trône souillé y plaça son frère Joseph : les Espagnols ne ratifièrent pas le làche abandon de la famille royale, et lavérent dans le sang des francais et dans leur propre sang la tache qu'on avait voulu jeter sur le nom Espagnol.

Vint la régence de la veuve de Férdinand VII ; son premier mot fut *pas de concession:* cette audacieuse négation de tout droit chez la nation fut proclamée le 4 octobr 1833: elle fut bientôt démentie par les faits que la guerre civile produisit : il fallut faire des concessions et la régente bien malgré elle, octroya lo STATUT ROYAL pauvre et ridicule parodie d'un gouvernement constitutionel.

Au mois d'août 1835 une explosion du mécontentement général obligea la régente à faire un grand pas dans la voie des concessions; elle dut prendre un ministère dans les rangs des vrais libéraux, seul moyen d'apaiser l'orage : un décret du 15 septembre 1835 appela un ministère donnant de solides garanties aux principes constitutionnels. Il ne dura que quelques mois; une intrigue de la régente, le renversa, pour être remplacé par des renégats du parti libéral le plus avancé que Marie Christine parvint

à égarer; ce petit coup d'état eut lieu le 15 mai 1836: une nouvelle commotion éclata au mois d'août suivant; le ministère réactionnaire disparut ainsi, que le statut royal: la constitution de 1812 fut proclamée: mais on conserva la régence à Marie Christine.

Dans un but de conciliation politique on modifia cette constitution dans le sens monarchique: la nouvella Charte fut solennellement proclamée et jurée le 18 juin 1837. Deux mois s'étaient à peine écoulés que la régente tentait de la renverser: elle échoua devant la loyauté du général Espartero. Le complot de Pozuelo de Aravaca éclata dans la garde royale, alors que toutes les forces réunies de D. Carlos se trouvaient sous les murs de Madrid. Le général Espartero accourut à la défense de la capitale, étouffa la sédition militaire des officiers da la garde royale, et ramena les Carlistes aux provinces basques l'épée dans les reins.

A partir de ce jour le parti libéral fut éliminé des conseils de la couronne; le projet toujours en jeu de renverser la constitution, était d'impossible exécution vue l'attitude du général en chef des armées: alors Marie Christine voulut tenter un effort suprême en se portant au mois de juillet 1840 en Catalogne espérant entrainer le général Espartero dans ses projets liberticides. Elle échoua, mais une aussi audacieuse provocation avortant, elle eut pour contrecoup une réaction violente dont Madrid donna le signal le 1er septembre 1840. La nation entière y répondit, et Marie Christine par des raisons à elle persoNelles abdiqua la régence, mais on garda sa fille, et le règne d'Isabelle II devait une fois de plus dire aux Espagnol combien était grande leur erreur en s'obstinant à garder une dynastie dont les derniers règnes avaient été defléaux.

Une régence fut nommée. Elle fut confiée au général Espartero au mois de mai 1841. Déjà au mois d'octobre suivant, une conspiration militaire éclata sur différents points de l'Espagne. Son but proclamé était de rendre la régence à Marie Christine. Vaincue à Madrid où elle devait s'emparer de la jeune reine, le premier échec entraina la défaite de tous les autres chefs militaires.

Mieux ourdie la conspiration dans le but de renverser le régent parvint à son but en 1843; alors la jeune reine fut déclarée majeure par les Cortes et à peine cet acte d'émancipation a lieu, que le premier acte marquant de ce nouveau régne est une accusation du Crime de lèse majesté portée devant les Cortes par la jeune reine contre son premier ministre (1), ce fut le signal de la plus épouvantable réaction, toutes les institutions furent mises à néant: la terreur règna sur toute le péninsule.

Ce fut au milieu des ces saturnales réationnaires que Marie Christine rentra en Espagne en fevrier 1844; qu'à été depuis cette époque, l'administration publique?

J'en appèle à tous les membres du Corps diplomatique témoins éclairés et impartiaux qui ont residé à Madrid pendant cette période néfaste, je défis qu'il s'en trouve un seul qui puisse nier ces faits. Madrid était un bazar de vols, de concussions, source de fortunes improvisées scandaleusement. Je ne parle pas des attentats politiques. Il n'y avait plus de lois: l'arbitraire le plus brutal était la seule règle du gouvernement.

Cependant l'existence seule d'une Charte d'origine populaire était un cauchemar: elle contenait d'ailleurs des clauses qui rendaient impossibles les projets de mariage qui étaient en germe dès cette époque dans la pensée de la reine mère et du roi Louis Philippe.

(1) M. Olozoga aujord'hui ambassadeur a Paris.

On détruisit donc le Constitution de 1837, pour abroger ces articles contraires à la libre disposition qu'on voulait avoir du mariage des deux filles de Ferdinand VII; ces projets de mariage se réalisèrent en 1846.

Ici comme chronologie s'ouvre une vie nouvelle où la reine Isabelle, à part toute pensée politique, va présenter au monde une serie de faits rarement offerts par la royauté aux regards d'un peuple sauf l'Espagne.

Je n'écris pas une chronique scandaleuse et l'histoire répugne à recueillir ce qui est trop bassement coupable; il faudrait la plume de Suéton pour décrire dans sa simple vérité les scénes du palais de la jeune Reine et encore on douterait de la réalité de ces incroyables orgies; pour les natures affadies, saturées de débauches, l'horreur du scandale est encore un stimulant à de nouveaux excès, passons sous silénce les détails sur la vie privée d'autres Membres de la famille royale d'Espagne.

Cette existence est par force accompagnée d'un monstrueux désordre administratif de la liste civile. Il faut payer ce personel licencieux, alors on prend à même dans les caisses de l'Etat pour solder ces maîtres de prostitution. Les exemples venant de si haut, il ne s'est plus trouvé de digues contre une véritable contagion d'immoralité qui s'est répandue dans le pays comme un fléau morbique, les plus hauts fonctionnaires publics certains de l'impunité pour le scandale de leur conduite privée, certains d'être absous de leurs concussion, le vol fut érigé en système.

Malgré le cynisme de la cour en face du stygmate infligé à de tels débordements par l'opinion publique, si effrontés que fussent les déprédateurs de la fortune publique, ce qui les rendait impassibles aux cris d'indignation qui arrivaient jusqu'à eux, ils voyaient avec colère le simulacre de constitution qui restait encore. On songea à

s'en défaire. Divers projets de coups d'état furent mis sur le tapis. Il manqua toujours la vigueur nécessaire pour les mettre à exécution, et les ministres qui avaient de semblables velléités tombaient sous le poids de leur impuissante volonté, jusqu'à ce que de chute en chute, la couronne descendit à confier ses destinées aux homme qui plus que d'autres personificaint mieux et plus ce systéme de vols et d'inconduite.

Tout à un terme, le patience même de ceux qui souffrent en silence; dans le parti qui avait prêté son appui direct au système politique réactionnaire depuis 1843, il se trouva des coeurs honnêtes qui répudiaient la solidarité des scandales dont ils étaient témoins et en quelque sorte les complices involontaires.

La construction de travaux publics avait été selon le cri général fondé ou non, l'occasion de marchés odieux conclus au mépris des lois et des prescriptions parlementaires on indiquait clairement l'influence qui pesait sur les ministres pour qu'ils se misent au dessus des lois; l'indignation déborda; des hommes d'honneur de tous les partis se rapprocherent, s'entendirent sur le terrain de la moralité; dans un rapport fait au Sénat par une commission dont les membres appartenaient à différentes opinions politiques, on signalait avec un courage digne des plus grands éloges, les abus commis par les ministres et sous un voile plus que transparent, on indiquait par quelle voie, ou obtenait ces concessions au détriment de la fortune publique.

Ce rapport fût approuvé par la majorité du Sénat. Il est devenu en quelque sorte le levier qui a soulevé la colère publique au nom de la moralité. Le ministère se sentit frappé à mort. Il voulut faire face à l'orage et croyant effrayer, il n'hésita pas à fermer les Cortes, à exiler, à destituer tous les fonctionnaires qui dans le Sénat avaient

voté le rapport de la Commission. Parmi ces fonctionnaires il s'en trouvait de l'ordre le plus élevé dans l'hiérarchie militaire appartenant au parti qui gouvernait l'Espagne depuis 1843, quelques uns refusèrent d'obtempérer aux ordres du Ministère, et passèrent à l'étranger, d'autres se cachérent; l'opposition parlementaire devenue impossible, on conspira, et une sédition militaire éclata le 28 juin 1854, ce fut le prélude d'une révolution. Le ministres prirent les fuite, Marie Christine fut chercher un refuge dans le palais de sa fille, d'où l'ascendant du général Espartero put seul la délivrer pour se rendre à l'étranger.

La sédition militaire et la révolution populaire triomphante, on a encore proclamé le règne d'Isabelle II, mais sans enthousiasme, sans foi, sans espérance, comme un dernier effet de l'habitude.

De cette série de faits simple e bref exposé d'une période historique contemporaine, Il me semble qu'il doit ressortir pour tout homme à principes monarchiques deux enseignements qu'il y a hâte de mettre au grand jour, si l'on veut sincèrement, loyalement aller au devant d'horribles secousses et de malheurs inouis, en un mot, si l'on veut sauver en Espagne la royauté comme base et pierre angulaire d'un édifice social qui assure les prérogatives de la couronne et les droits imprescriptibles d'une nation dans un pacte synallagmatique qui soit une vérité durable.

Ces deux enseiguements sont : 1er d'abord que les Espagnols par leurs traditions, par leur habitudes, par leurs mœurs, leurs intérêts sont dévoués au principe monarchique, autant et plus par le besoin de conserver l'unité nationale, œuvre lente de plusieurs siècle, que dans l'intérêt vague d'une dynastie; 2em que les Espagnols ne peuvent pas avoir, et n'ont pas un attachement servile, aveugle, passioné, irréfléchi pour une dynastie qui n'a jamais eu rien

de national; parvenue au trône sur le corps inanimé de milliers d'Espagnols qui la repoussaient, une guerre de 13 ans fut la début de cette dynastie; et sous le règne des princes de la maison de Bourbon, l'Espagne a été en quelque sorte un appendix de la France, quand elle n'a pas été le theâtre de guerres horribles contre elle, ou la victime dans ses alliances. La pacte de famille du 15 août 1761, les traités de Bâle et de S.[t] Ildéphonse de 1795-96 soumirent l'Espagne, a le honteuse suzeraineté de Louis XV ou à la tyrannique influence de Napoléon; et qu'en ne nous accuse pas, de rembrunir le tableau à plaisir, voici ce que Charles III un des successeurs immédiats de Philippe V pensait lui même de son propre vassellage.

Le pacte de famille entraina l'Espagne à une première guerre contre l'Angleterre; à ce propos le faible Charles III écrivait au Duc d'Ossun Ambassadeur de Louis XV. « L'affection que j'ai pour le Roi mon cousin » est l'unique motif qui m'engage à courir les risques » d'une guerre, le désir de venger l'honneur du Chef de » ma famille est plus puissant en moi que toute autre » considération. » (Instruction au conseil de Castille).

L'Espagne fut donc engagée dans une guerre ruineuse par un simple caprice de famille; le résultat en fut pour l'Espagne une perte de 150 millions de francs; celle de la Havane et de Manila, colonies qui lui furent rendues au prix de la honteuse paix de 1763.

Le même Charles III à propos de la seconde guerre maritime contre l'Angleterre, mandait au Conseil de Castille dans ses instructions.

« La France prétend que l'Espagne est obligée de » guerroyer avec elle en vertu du pacte de famille et de » l'alliance qui s'y trouve contenue; on ne saurait don- » ner une preuve plus évidente de l'esprit de domination

» du gouvernement français qui veut nous entrainer à la
» guerre, comme pourrait le faire un despote qui gou-
» vernerait une nation d'esclaves. »

Ainsi parlait le Roi signataire du pacte qui le rendait esclave.

Le traités de Bâle et de Saint-Ildéphonse en 1795, et 1796 sont la rénovation aggravée du pacte de famille. L'Espagne devint un département de la France, sans que les liens de famille pussent même en couvrir ou en expliquer la honte; le combat de Trafalgar en fut le dernier sacrifice.

Tant d'abjection, loin de désarmer l'Empereur Napoléon, l'induisit à commettre l'ignoble attentat de 1808. J'ai dit plus haut quel fut alors le rôle de la famille Royale, et celui de la nation ; ce furent la dégradation et l'héroïsme mis en présence.

J'ai dit aussi rapidement que possible ce qu'ont été le règne de Ferdinand VII, la régence de sa veuve, et ce qu'est le règne de sa fille.

Le second enseignement qui doit sortir de tout ce qui précédé, c'est que les Espagnols ne peuvent avoir aucune prédilection pour la dynastie régnante, il doit leur suffire pour cela de se rappeler qu'ils ont en 38 ans de guerre en un siècle et demi par ce seul fait que leurs Rois étaient des Bourbons.

Etrange destinée ! Le dernier rejeton de la dynastie Castillane fut une Reine folle, la maison d'Autriche s'est éteinte dans un Roi imbécille ; quel nom pourraiton donner à la malheureuse jeune femme qui occupe dans ce moment le trône d'Espagne. Nous ne le prononcerons pas par respect pour nous mêmes, mais elle semble, comme dans les deux dynasties antérieures devoir, en être le dernier représentant, et nous n'hésitons pas à poser à toute

personne qui connait l'état actuel de l'Espagne deux questions sur les quelles nous provoquons une réponse.

1° L'Espagne, où les institutions n'ont pas encore acquis la solidité d'un principe permettant que le Roi règne et ne gouverne pas, peut-elle avoir un gouvernement normal, régulier et fonder le systéme représentatif sous le règne d'Isabelle II réduite à l'état moral où elle est tombée? Non.

2° Tenant à conserver le principe monarchique indispensable à l'unité nationale, et le concilier avec le système représentatif, le règne d'Isabelle II est il possible? Non.

J'ai la certitude que toute personne de bon sens capable de juger de l'état de l'Espagne répondra dans un sens négatif, comme moi.

Alors poussant plus loin cet examen, je crois qu'il n'y aurait ni dignité, ni prudence à accepter comme héritière de la couronne sous une régence la fille d'Isabelle II à peine agée de quelques mois.

La Duchesse de Montpensier n'est pas possible; et où prendre un prince digne de la couronne parmi les descendants actuels de Philippe V?

Si donc le règne d'Isabelle est devenue une impossibilité personelle et un danger pour la monarchie.

Les Espagnols d'aujourd'hui n'étant pas moins jaloux de leur propre dignité que leurs ancêtres qui refusèrent de reconnaître la fille du roi Henri IV l'appelant la *Beltraneja* du nom de Beltran de la Cueva, peuvent bien repousserait la fille d'Isabelle II pour les mêmes raisons que la *Beltraneja.*

S'il n'est pas convenable, et s'il est impossible de prendre pour occuper le trône un prince de la dynastie actuelle.

Il y a urgence à songer au seul moyen de conserver la monarchie par la substitution d'une nouvelle dynastie à celle qui s'éteint dans les saturnales d'une vie immorale et un règne de concussions; qu'on se hâte de prendre un parti, si l'on veut sauver le principe monarchique, car la dégradation des hommes a bientôt flétri ce qu'ils représentent, prévoir est le signe distinctif des hommes d'état; pleurer sur les ruines de Troie est un pauvre spectacle.

Et bien je le dis hautement, hardiment, si on ne songe pas à sauver la monarchie en Espagne par le seul moyen de salut qui reste, un changement de dynastie, celle qui règne périra et le trône aussi; et peut-être cette double chute qu'on aura permis et qui sera une affreuse calamité pour l'Espagne, sera aussi une cause grave de perturbation en Europe; qu'on ne se fasse pas illusion sur ce danger, les principes par tout, et toujours sont solidaires entr'eux.

Mais il y a-t-il une combinaison possible ne blessent aucun intérêt général, se rattachant à des principes aux quels l'Europe a donné sa sanction dans des traités déjà anciens, mais sans cesse invoqués, parce qu'ils ont en quelque sorte fondé le droit public, ayant d'ailleurs toutes les conditions de convenance monarchique, de moralité publique essentielles à l'avenir de l'Espagne sous le double point de vue du principe d'une royauté constitutionelle et de perpétuité de la nouvelle dynastie.

Cette combinaison existe, elle est possible, elle est facile, elle est hautement convenable, sous tous les rapports nationaux et internationaux. La voici.

Dans la rénovation successive des sociétés sous les formes que le temps et l'expérience conseillent, ou que les idées imposent, les peuples comme les individus aiment à trouver dans le passé une approbation préconçue d'une

pensée nouvelle: l'enchainement des idées a quelque chose qui tranquillise les consciences, et offre en quelque sorte une sanction rétrospective de l'expérience. Nous aimons-tous à voir intacte la chaine du temps.

C'est surtout dans l'adoption du principe monarchique que les peuples autant et plus que les Rois aiment le respect de la tradition: l'ancienneté des races royales semble chère aux peuples pour légitimer leurs hommages aux représentans d'un passé glorieux où l'élément populaire a en aussi sa grande part.

La substitution instantanée d'une dynastie sortie du rangs du peuple à une dynastie ancienne, est un fait qui s'offre bien rarement dans l'histoire, et quand il s'est accompli, c'est toujours aprés des révolutions terribles et des événements qui ne peuvent se présenter qu'à de longs intervalles.

C'est donc une heureuse coincidence dans les moments suprêmes où une nation peut être appelée à prononcer sur sa destinée dans une question dynastique, que de pouvoir arrêter son choix sur un Prince qui digne d'occuper un trône, se rattache par le passé aux gloires nationales, par le sang à la vieille souche royale, par les traités à un droit éventuel reçonnu par l'Europe et par le présent au plus noble exemple de la foi du serment. On dirait que la providence a voulu en 1713 marquer la destinée de la monarchie espagnole, et que le conseil des nations a prévu il y a 150 ans ce qui à mon avis devrait s'effectuer aujourd'hui. Il n'y a de différence entre ma pensée de 1854, et celle de 1713 que celle qui existe entre l'esprit et la matière, le fait matèriel et le fait moral, l'incapacité physique, et l'incapacité intellectuelle, et je le dis sans hésiter, alors qu'il s'agit du salut d'un peuple, la vie morale d'une dynastie me parait bien au dessus de son existence matérielle.

La combinaison que je propose est la substitution sur

le trône d'Espagne de la maison de Savoie à celle de la maison de Bourbon que je regarde comme virtuellement éteinte dans la personne d'Isabelle II par les raisons que j'ai déjà exposées.

La maison de Savoie est une des plus anciennes d'Europe comme princes souverains. La couronne de Castille a du un des jours les plus glorieux de ses fastes militaires à un prince de la maison de Savoie, Emmanuel Philibert fils du Duc Charles III, qui remporta sur les français la célébre bataille de Saint-Quentin en 1557, et chacun sait que Philippe II fit bâtir l'Escorial en honneur et gloire de cette mémorable victoire, sous l' invocation de Saint-Laurent dont c'était la fête le jour du triomphe (10 août).

Philippe II donna en mariage l'infante Catherine sa fille à un autre prince de la maison de Savoie.

La guerre de succession eut pour terme le traité d'Utrecht, l'opposition que l'Europe fit à la prise de possession de la couronne d' Espagne par un prince français se fondait sur l'éventualité que les deux couronnes de France et d'Espagne vinssent à se réunir sur une même tête. Il y eut donc nécessité pour tous les princes français de renoncer aux droits éventuels de reversibilité, les uns à la couronne d'Espagne, et Philippe V à celle de France; on ne voulait pas davantage le cas possible de reversibilité pour les princes de la maison d'Autriche.

La prudence exigeait qu'on prévit le cas où Philippe V mourut sans enfant, l' article ~~[illegible]~~ du traité stipule que / VI dans cette hypothèse la maison de Savoie serait appelée au trône d'Espagne du chef de l'infante Catherine fille de Philippe II, et cette clause est textuellement insérée dans l'acte de renonciation de Philippe V du 12 novembre 1712, et dans celle du Duc de Berry du 19 novembre, et celle du Duc d'Orléans du 24 novembre 1712.

En mentionnant cet appel éventuel de la maison de Savoie, il est présenté dans les différentes lettres-patentes comme une garantie de l'équilibre Européen et une base solide de la paix.

La position actuelle de l'Espagne est-elle si loin de toutes les combinaisons et des pensées de prévoyance qui occupaient les hommes d'état réunis au congrés d'Utrecht? Je ne le pense pas.

Là on ne prévit que le cas d'une vacance du trône par le défaut de la descendance légitime de Philippe v: Dieu, la providence, la fatalité a frappé cette descendance d'un sceau de réprobation visible, manifeste, dans les trois derniers règnes, types, l'un de la plus déplorable imbécilité, et de la plus cynique impudicité sur le trône, l'autre de la cruanté féroce, et d'une ingratitude criminelle, et le troisième est celui que chacun voit et peut juger.

La nation par l'organe des Cortes peut hardiment déclarer la déchéance de la maison de Bourbon, pour incapacité morale, sans crainte qu'il se trouve une conscience honnête qui veuille attibuer cette mesure de salut à l'esprit de parti, à des haines aveugles, à des principes dissolvants.

Les Cortes auront fait usage de la toute puissance souveraine de la nation pour sauver le principe monarchique et appréciant les considérations morales du choix d'un prince descendant des anciens rois d'Espagne, et donnant par le vœu national une sanction nouvelle à des droits éventuels reconnus par l'Europe, elles appelleront au trône Ferdinand de Savoie Duc de Gênes frère de Victor Emmanuel, Roi de Sardaigne.

Abordons les considérations morales qui auront déterminé ce choix.

Les temps d'une adoration aveugle pour les souverains

ne sont plus, les peuples veulent être guidés par des principes fixes, qui réglent les droits, et les devoirs de tous: il est faux de dire que notre époque soit l'ère des utopies. Rien n'est plus contraire à la vérité: et en effet qu'elle est l'aspiration la plus visible, la plus tangible, la plus générale, disons-le, la presque universelle des peuples dans leurs idées politiques? C'est vers la monarchie constitutionelle qu'ils ont tous tourné leurs vœux comme forme de gouvernement où les droits et les devoirs des peuples ainsi que les prérogatives et les obligations de la couronne sont mieux définis: et ce qui plus que tout autre attrait a eu une influence décisive sur cette tendance générale a été l'exemple de l'Angleterre.

La puissance toujours croissante de la Grande Bretagne comme pouvoir public, la prospérité nationale prenant des proportions gigantesques au milieu des réformes les plus étendues en faveur du peuple, ces admirables progrés pour le bien être de tous, accomplis par un gouvernement de publicité en face d'une liberté de la presse qui n'a d'autre loi, pour se régir que le seul bon sens, ni d'autre juge que la conscience publique: un tel ensemble a paru, par cela que l'Angleterre seule, l'offrait à l'admiration de l'Europe, l'effet constant du gouvernement constitutionel et dès lors il a été tenu pour le bel idéal d'un gouvernement, et les peuples se sont pris d'une prédilection peu réfléchie, d'une sorte d'engouement pour la monarchie constitutionelle. Louis XVIII en donna l'exemple en 1814 apportant de son long exil en Angleterre, la charte qu'il octroya à la France, en montant sur le trône. Depuis, l'Espagne, l'Italie, la Belgique, la Grèce, l'Allemagne, ont successivement adopté la monarchie constitutionelle, soit par l'initiative des princes, soit par la volonté des peuples.

Les résultats n'ont pas à beaucoup prés répondu aux

vues des Souverains ni aux espérances des peuples; soit par le peu de sincérité des concessions faites, ou soit par l'effect d'une innovation trop hâtive, il est douloureusement vrai que presque partout ce système mis en pratique n'a pas eu pour premier résultat de grands avantages matériels administratifs ni une grande prospérité financière.

Dans cette nouvelle ère des gouvernements, une seule exception se présente où la religion du serment et la foi inébranlable dans les concessions faites a donné une haute et noble leçon de moralité; l'esprit se repose avec bonheur sur cet honorable et glorieux exemple, donné par un jeune Roi: après avoir affronté les périls de la guerre sur les champs de bataille en preux chevalier, quand il monte sur le trône au milieu des malheurs d'une journée néfaste, il se fait gloire de se montrer bon citoyen autant que Prince héroïque et devant l'étranger victorieux et parjure chez lui, si la loi du vainqueur se fait sentir dans la question de guerre, le Roi fidèle à la parole donné au peuple, lui conserve les droits qui lui avaient été reconnus par son auguste père.

J'ai nommé Victor Emmanuel Roi de Sardaigne.

Je ne connais pas une gloire plus pure que celle de ce jeune Roi; en prenant la couronne abdiquée par son père sous la lugubre tente de Novare, il a su lui donner un nouvel éclat par la grandeur d'âme, et cette noble cause de l'Italie que la fortune trahissait, eut un glorieux représentant dans le nouveau Roi de Sardaigne. Il paya le cruel tribut du malheur, mais son peuple n'eut que de l'argent à donner à l'étranger, son honneur était sauf et grâce à la loyauté chevaleresque de son Roi, le Piémont conserva intactes les institutions constitutionelles qu'il avait reçues de la raison éclairée d'un autre Roi.

L'histoire dira le qu'il y eut de grand dans cette ad-

mirable fermeté d'une âme pure et loyale, car nul ne saurait mettre en doute que si Victor Emmanuel eut voulu immoler à l'étranger la charte octroyée par Charles Albert, cette rançon eut été bien préférée par l'Autriche à celle de quelques millions de francs qui a été payée : cette premiére, et noble résistance au profit d'une juste liberté, eut bientôt après occasion de se produire au grand jour à la plus grande gloire de ce jeune Roi donnant au monde un grand exemple.

1848 avait vu des révolutions éclater à Naples, à Florence, à Rome, à Vienne, à Berlin, fidèles échos ou timides précurseurs de la catastrophe de Paris. Les Souvrains donnèrent ou acceptèrent des chartes, c'était la concession de la déloyauté ou l'adhésion de la faiblesse . . . . Vint la réation, et 1849 vit le parjure s'afficher partout avec l'insolence d'une revanche ; les chartes furent renversées, là où elle avaient surgies, par ceux là mêmes qui les avaient données ou acceptées, et les peuples trahis ou déçus ont depuis subi un joug plus odieux, plus oppresseur que celui qui les accablait avant 1848.

La France enfin accepta le coup d'état, recula de 62 ans dans son histoire, se soumit et vota sa déchéance de peuple libre.

Ferme comme les Alpes, berceau de sa noble race, la Croix de Savoie d'une main comme le signe rédempteur de la liberté de son peuple, la charte de l'autre comme le code des droits et des devoirs de tous, Victor Emmanuel est resté débout au milieu de l'abaissement de tous, regardant en pitié les décombres politiques qui s'amoncelaient de toutes parts autour des trônes; il a su résister avec une modeste magnanimité à la pression du déhors, à l'exemple des plus grands états de l'Europe, à celui de plusieurs princes d'Italie, y compris celui du souverain

pontife; mais en même temps il a su marquer avec une vigueur calme et réfléchie à la démagogie prête à faire irruption le *nec plus ultra* que lui posait le pacte synallagmatique scellé du sang de ses défenseurs et du serment de son fondateur.

L'étranger frémissant, a du respecter l'honneur du Roi, la démagogie déconcertée a du baisser la tête devant la loi, et le Piémont inspiré par Victor Emmanuel s'est grouppé autour de son trône pour le rendre invulnérable; de ce grouppe palpitant d'intérêt est sortie une voix qui comme celle du Chrîst au paralytique, a prononcé les mêmes mots: *Surge et ambula* et le Piémont marche à pas de géant dans la voie du véritable progrés: une grande prospérité fait chaque jour connaître au peuple émancipé, les immenses avantages d'un gouvernement de publicité: les lois les plus sages, les réformes les plus utiles sortent du Parlement Piémontais pour recevoir la sanction royale; tout est harmonie, union, concours loyal dans le touchant accord des pouvoirs publics donnant tout au bon sens, refusant tout aux exigences aveugles, aux utopies égoistes, et la main qui sait tenir avec tant d'énergie le timon de l'état pour gouverner dans la voie de la raison, sait aussi opposer une résistance invincible aux injustices de l'Autriche, et aux prétentions surannées de Rome.

A nos yeux Victor Emmanuel est aujourd'hui le plus glorieux représentant de la monarchie, car aucun des souveraîns régnant au nom d'une charte nouvelle ou de vieilles institutions n'a eu à exercer sa volonté dans les circonstances où se trouve le Roi de Sardaigne, ils n'auraient pas pu, l'eussont-ils voulu, détruire cette base de leur pouvoir. Victor Emmanuel le pouvait avec la plus grande facilité; il ne l'a pas voulu, quand tout l'y conviait. Honneur à sa grandeur d'âme! Le peuple dont il a soutenu les

droits lui rend en respect, en amour, en bénédictions l'équivalent de son bienfait: l'Italie souffrante et malheureuse a les yeux fixés sur le loyal monarque, l'Europe civilisée, admire l'entente si cordiale du Roi et du peuple piémontais, et la providence sans doute réserve de grandes destinées à ce roi, à ce peuple si dignes de les accomplir.

Et n'en serait ce pas le premier signal que cette révolution qui s'accomplit en Espagne, et d'où peut sortir sa véritable régéneration ; là un accord tacite, mais qui se trahit déjà, dit assez qu'on pressent que cette régénération ne peut s'opérer si on ne change pas la base de l'édifice politique ; quand une pensée à l'état de théorie est une fois entré dans tous les esprits, que faut-il pour la mettre en pratique, ce qu'il faut pour faire sauter une poudrière, une étincelle ou une idée.

Cette idée, je la jete au milieu des projets vagues qui précédent toujours les grandes résolutions; dans toute conception politique, on sait ce que l'on ne veut pas bien long temps avant de savoir ce que l'on veut.

Aucune combinaison ne me semble facile, bonne, acceptable par tous, que celle de faire d'un prince de la maison de Savoie, la souche d'une dynastie constitutionnelle; j'en dirai tous les avantages avant de combattre tout autre projet, parce que je commence moi qui ai une idée, par dire ce que je veux pour mon pays.

En changeant la dynastie, j'ai à cœur de consolider la monarchie constitutionelle, parce que je la crois la meilleure forme de gouvernement pour l'Espagne ; pour la realité et les avantages de cette monarchie, je veux le prince qui m'offre la meilleure garantie, que le pacte d'union une fois accepté et juré, il y aura unité indissoluble, sincérité, loyauté et respect inviolable et réciproque des pré-

rogatives de la couronne et des droits du peuple. Noblesse oblige, dit-on, couronne oblige bien davantage, car elle est la source de la noblesse, et quand on à vécu si près de celle qui brille en Europe de l'éclat le plus glorieux, on ne saurait manquer à sa destinée. Le Duc de Gênes sera digne frère du Duc de Savoie, et le frère de Victor Emmanuel devenant Roi comme lui, sera grand comme lui, car comme lui il a reçu le baptême du feu sur les champs de bataille en combattant pour l'indépendance de l'Italie; comme lui il a été aussi modeste que brave, se soumettant aux ordres de généraux plus expérimentés; comme lui il a supporté avec une dignité royale les atteintes de l'infortune; il a comme lui regardé en face le malheur n'a pas pâli, non plus, tous deux, ils ont eu foi dans la force réparatrice de la liberté bien entendue. Appelé au trône ainsi que Victor Emmanuel dans des circonstances difficiles, le Duc de Gênes saura relever la splendeur de la couronne par la majesté du serment et par la manière dont il remplira la grandeur de la tâche qu'un peuple lui aura confiée.

Le Duc de Gênes est catholique, la Princesse fille du Roi de Saxe, qu'il a épousée, est catholique. Il a déjà un fils et une fille. Il est agé de 32 ans (né le 15 novembre 1822). Il est, par conséquence, plein de force et d'avenir; le dirai-je il a aussi une noble figure, avantage éphémère si l'on veut, mais enfin pourquoi ne pas l'accepter comme le miroir d'une belle âme.

Quelle meilleure combinaisson et sous quels plus favorables auspices, l'Espagne pourrait-elle trouver la souche d'une dynastie constitutionnelle que dans cette glorieuse maison de Savoie qui rajeunie, reverdie au contact des idées nouvelles, offre le type du respect au serment dans une race royale et fait la prospérité d'un peuple, sous

l'égide d'une charte admirablement observée par tous, quoiqu'au début d'une carrière où tant d'autres Rois et peuples ont échoués.

Cette garantie morale, la prémière de toutes n'est pas à coup sur la seule; bravoure héroïque sur les champs de bataille, intelligence ferme et éclairée, âme génèreuse et forte, alliance royale, lignée assûrée, jeunesse, identité de religion avec le peuple qui l'appele au trône, droits éventuels à ce trône comme descendant des anciens rois d'Espagne et reconnus par l'Europe assemblée au Congrès d'Utrecht, et enfin prédestiné on quelque sorte á règner, car en 1848 quand la Sicile répudiait aussi la maison de Bourbon, elle envoya au Duc de Gênes une députation, pour lui offrir la couronne. Elle le trouva aux avant-postes en face des Autrichiens: le prince touché de cette spontanéité, n'accepta pas une offre aussi brillante: tant qu'il y aurait à combattre pour l'indépendance de l'Italie le bivouac était le seul abri d'un prince de Savoie. Dans ce changement de dynastie, les Siciliens pensèrent au Duc de Gènes non seulément en vue de ses nobles et grandes qualités personnelles, mais probablement aussi en vue de ce même traité d'Utrecht qui donna la Sicile à Victor Amédée de Savoie.

L'intérêt monarchique de l'Espagne constitutionnelle n'étant en opposition avec aucune convenance internationale, l'Europe ne saurait voir avec regret, jalousie ou mauvais vouloir un acte de la souveraineté de la nation portant le sceau d'une heureuse conception ayant pour but de consolider le trône ébranlé et d'assurer au Roi et au peuple Espagnol l'avenir pacifique du système constitutionnel.

Toutefois examinons la question internationale.

Quelques souverains pouvent bien croire encore à l'immobilité du monde, surtout la désirer: leur opinion n'est

qu'une erreur, et leur désir une illusion, tout dans le monde réel leur dit qu'ils se cramponnent à une ombre. De nos jours nous avons vu trop de couronnes brisées, trop de dynasties détronées pour croire qu'il existe un peuple inféodé à une famille. En sanctionnant les changements survennus en France, en Belgique, en Gréce où les anciens souverains ont été expulsés, et remplacés par de nouvelles dynasties, l'Europe entiere a consacré le droit public de la souveraineté des peuples et peut être semble-t-elle avoir vu dans de semblables catastrophes bien plus la juste punition des fautes commises par les Rois, que le triomphe d'un principe nouveau de la démocratie.

Jamais cette interprétation morale et logique d'un grand événement n'aura été aussi rigoreusement exacte que dans la position actuelle de l'Espagne, car si le mal est à son comble, si le principe monarchique périclite par la décadence morale de la dynastie régnante, si la mesure que nous proposons a toutes les conditions que le peuple Espagnol peut vouloir pour un établissement solide, durable de la monarchie constitutionnelle, il ne reste plus qu'à savoir, si l'Espagne en faisant ce que la France, la Belgique, la Grèce ont réalisé avec l'approbation de toutes les puissances, blesse un des grands intérêts généraux de l'Europe; et bien nous avons la prétention de prouver que notre projet est autant dans les vrais intérêts de l'Europe que dans les convenances de l'Espagne.

La France.

Si la France de Louis XIV accepta en 1712, le droit de reversibilité à la couronne d'Espagne dans la maison de Savoie, si ce droit fut alors reconnu comme un moyen d'équilibre Européen, ce sera avec bien plus de raison que la France Impériale de 1854 acceptera la substitution de la maison de Savoie à celle des Bourbons sur le trône d'Espagne; le premier Empereur l'avait renversé pour y substituer sa propre dynastie : l'intérêt qui dicta la détronisation de la famille des Bourbons, est aujourd'hui ce qu'il était en 1808, seulement l'Empereur actuel n'a probablement pas l'ambition dynastique de son oncle.

Tranquille sur les Pyrénées contre tout retour de fortune des Bourbons, et surtout contre l'avénement possible d'un Prince de la maison d'Orléans sur le trône dans la personne du Duc de Montpensier, la dynastie impériale sentira son action bien plus libre sur le Rhin. Elle ne peut donc voir qu'avec un grand plaisir ce changement qui offre une politique identique au delà des Alpes, et des Pyrénées, une alliance de la France, de l'Espagne et du Piémont serait une des plus heureuses conceptions dont pourraient s'occuper de véritables hommes d'état, et serait peut-être le plus solide contrepoids aux coalitions possibles des puissances du nord : la politique ambigue, égoiste que la Prusse suit, et que l'Autriche ménage, révèle assez combien il serait de l'intérêt de tous que la triple alliance du midi, refoula l'Autriche vers l'Orient où elle tendrait naturellement, si ses possessions d'Italie ne la déviaient de sa véritable destinée, qui est celle d'être

le boulevard contre les envahissements de la Russie, comme elle l'a été il y a deux siècles contre les irruptions des Turcs.

La France impériale ne peut voir qu'avec bonheur l'existence d'une même famille royale en Savoie, et en Espagne, d'où naitraitent pour elle au midi et à l'est une politique unitaire qui n'aurait plus les inconvénients de la politique de famille ou de la politique personelle, puisque tous les actes des deux gouvernements seraient soumis au contrôle des Cortes Espagnoles et du parlement Piémontais.

L' Angleterre.

L'Angleterre accepte tous les gouvernements de fait comme légitimes ; elle ne peut d'ailleurs voir dans un changement de dynastie que le fait qu'elle même a accompli en 1688 ; elle sait que la révolution qui couta la vie à Charles 1er ne fut qu'une halte, parceque la dynastie des Stuarts était encore un drapeau pour un grand nombre d'Anglais. Ils reprirent cette famille, croyant ainsi mieux assurer la tranquillité du royaume et consolider leurs institutions. Ils ne recueillirent que troubles, et mépris des lois de la part des Stuarts replacés sur le trône. Ils durent en venir au remède suprême. Ils chassérent à jamais les Stuarts, et l'Angleterre prit sa marche ascendante vers la prospérité et la grandeur à laquelle elle est parvenue, consolidant ses institutions, telles que nous les admirons aujourd'hui.

A un reproche, à une simple observation de la part de l'Angleterre nous ne voudrions opposer que sa propre

histoire et les budjets comparatifs des deux nations, et nous luis demanderions de nous dire, si quand une des deux possédant le sol le plus fertile, la position la plus heureuse, sur deux mers, le climat le plus varié, est arrivée au dernier dégré de la décadence, tandisque l'autre ayant un sol ingrat et un climat rigoureux est parvenue au comble de la prospérité, celle qui a tant souffert, n'a pas le droit de s'enquérir des causes de sa misère, et des causes de la prospérité de l'autre, et si les trouvant dans le bon ou mauvais gouvernement que chacune des deux a eu, il y aurait blame pour celle qui aurait recours au remède que l'autre aurait employé deux siécles plus tôt. Je ne pense pas qu'il puisse y avoir un doute sur la réponse.

L'Autriche.

L'Autriche pourra sans doute voir d'un œil jaloux cette extension de puissance de la maison de Savoie; mais à part cette jalousie puérile, le fait n'affecterait en rien les intérêts de l'Autriche en Italie; on a tant parlé d'équilibre Européen, qu'il serait peut être temps de se demander, si celui qui résulte de la carte géographique, telle que l'ont faite, les Congrès et les traités de Vienne de 1814 et 1815, est bien celle qui assure mieux et plus un véritable équilibre.

L'Autriche acquiert-elle une force de cohésion politique, et territoriale par ses possessions d'Italie? Le doute tout au moins est permis, et si nous voulions sortir des limites que nous nous sommes posés dans cet écrit, il nous serait facile de trouver dans l'histoire même de l'Autriche des preuves que dans d'autres temps, elle a pensé avec

raison, que la tendance de sa destinée politique et territoriale l'appelait vers l'Orient et non en Italie où ses possessions sont une cause de faiblesse, vus l'éloïgnement des autres provinces de l'Empire, et l'état moral des peuples d'Italie, dont l'autonomie repousse l'amalgame allemand.

Et au surplus il y a-t-il un équilibre réel en Italie entre les princes régnants et l'Autriche protectrice? Non certainement. Il y a oppression insupportable pour les peuples morale et materielle, humiliation des princes, et peut être aussi de la part de ceux ci impatience d'un joug insultant que pourtant leurs fautes politiques rendent indispensable; une saine politique Européenne voudrait que l'Autriche eut à se renfermer au moins dans les limites de ses possessions, et cela ne se faisant pas, serait ce trop prétendre au nom d'un équilibre effectif que de vouloir que la Savoie appuyée sur l'Espagne put servir de contrepoids a l'Autriche en Italie; la France n'a-t-elle pas, sans être une puissance italienne, voulu avoir à Ancône un corps d'armée pour contrebalancer l'occupation des légations par l'Autriche, et dans le jour n'a-t-elle par une armée à Rome dans le même but? Pourquoi donc le Piémont devenu plus puissant par son alliance Méditérranéène ne serait il pas appellé à être le contrepoids permanent de la puissance autrichienne aux mêmes conditions que la France la contrebalance aujourd'hui d'une manière transitoire et passagère?

L'Europe a en Italie des intérêts aussi essentiels à son repos que ceux qu'elle défend en Orient, l'Italie à laquelle se rattachent tant de grands, de glorieux souvenirs, l'Italie berceau, école, source des plus belles conceptions de l'esprit humain, terre classique des arts, des sciences d'où le midi prend son origine, la langue et dont le grands noms ont occupé notre enthousiasme juvénile, tant de sollici-

tude pour l'Orient, pour l'arracher à la domination des Russes et tant d'indifférance pour la grande et noble Italie soumise à la domination toute aussi lourde de l'Autriche, est un spectacle aussi étrange que douloureux et il sera bien permis à qui se sent des entrailles pour tout ce qui souffre, de vouloir l'alliance des races Espagnole et Italienne, et proclamant la fraternité dynastique des Princes placés sur les trône de Espagne et du Piemont, fonder la fraternité des deux peuples latins.

L'Italie, avec la foi dans le présent, et l'espoir dans l'avenir, imposera à sa jeunesse les devoirs d'un destinée où la dignité de l'homme libre tiendra une grand place: elle s'intruira, se moralisera, alors qu'elle pourra prévoir qu'elle aura une patrie; l'homme a besoin de connaître tout au moins, de pressentir le but de son existence morale, on ne s'attache à la patrie qu'autant qu'on sait qu'elle est une mère bienfaisante, les Italiens ne connaissent aujourd'hui qu'une marâtre cruelle.

Je pense avoir examiné la question sous toutes les phases et je n'ai pas su trouver une objection sérieuse. Il me semble que l'avenir de l'Espagne y trouve des conditions d'existence réelles, sages, fécondes et essentiellement monarchiques, sans blesser aucun intérêt des puissances en contact de territoire avec l'Espagne, ou le Piémont, et partageant aujourd'hui l'opinion qu'eurent les négociateurs d'Utrecht, je pense avoir démontré que par l'intronisation de la maison de Savoie en Espagne, un veritable équilibre se réaliserait en Italie où il n'existe certainement pas.

Portugal.

Je sais qu'il y a en Espagne bon nombre de personnes qui croyant indispensable un changement de dynastie ont tourné leurs yeux et leurs pensées vers la maison de Bragance comme un moyen de réunir le Portugal et l'Espagne.

Je ne partage pas cette opinion.

L'annexion du Portugal à l'Espagne touche par un coté de la question à des antipathies, et des susceptibilités nationales des deux peuples, et par un autre coté à la division térritoriale que l'Europe a fixée. Ce n'est donc pas une question purement péninsulaire.

Sur le premier point, on assure que les antipathies nationales n'existent plus en Portugal, et que le projet d'annexion compte de nombreux partisans j'en doute; et de plus je pense que le choix seul de la capitale suffirait pour les renouveler; Lisbonne et Madrid ne céderaient jamais leurs droits, et ne le pourraient sous peine de périr, Madrid surtout.

Sur le second il y aurait une négociation à suivre.

Il y aurait donc une double complication nationale, internationale à l'egard du Portugal et de l'Europe.

De plus il y a en Portugal un point dynastique en jeu entre les Princes de la famille royale: D. Miguel à déjà occupé le trône; il pourrait vouloir jouer le rôle de Jéan II Duc de Bragance en 1640, se présenter comme le libérateur du Portugal contre les Espagnols, ralliant autour de lui ses partisans d'abord, puis les mécontents contraires à la réunion, dont il y aurait un grand nombre quoiqu'on en dise.

Et enfin je ne saurais voir quels avantages retirerait l'Espagne de cette augmentation de territoire dans l'état actuel des choses; je ne vois pas que quand cette annexion

s'est opérée en 1580 par la conquête, la grandeur et la prospérité de l'Espagne y ont beaucoup gagné, et je vois au contraire que quand après 60 ans d'annexion, ce lien se brisa, les troubles de Portugal furent l'occasion d'autres troubles affreux en Catalogne, et que les forces divisées de Philippe IV ainsi affaiblies par le morcellement, l'Espagne perdit le Portugal, et presque la Catalogne.

Les temps sont changés me dit-on: je ne sais pas jusqu'à quel point cette action du temps s'est fait sentir sur les esprits, mais ce dont je n'ai pas de doute, c'est que les finances du Portugal sont dans un état aussi déplorable que celles de l'Espagne, que son commerce est aussi anéanti et son agriculture dans une égale décadence, par conséquente que l'annexion du Portugal aujourd'hui serait bien plus une charge qu'un bénéfice pour les deux pays, ce serait tout simplement l'addition des leurs misères partant une cause de troubles et d'affaiblissement, alors que l'Espagne, a besoin de toutes ces forces pour accomplir sa régénération.

Si je rejete dans ce moment l'annexion comme un mal, je l'envisage au contraire dans l'avenir comme un bien immense. Je veux une annexion toute spontanée de la part du Portugal et pour cela, l'Espagne a un moyen sur, légitime, glorieux: qu'elle fonde un bon gouvernement sous le sceptre d'une dynastie nouvelle comprenant les besoins véritables, du pays et le temps présent; qu'elle confie le sceptre à un prince énergique, intelligent ayant fait ses preuves, ayant le plus admirable exemple à suivre dans sa famille, et parvenu à cet âge où la maturité du Conseil s'allie à la vigueur de la jeunesse: peut donner un grand élan à l'Espagne. La constitution jurée sera la loi vivante du pays et non la lettre morte d'un code méconnu, qu'elle relève ses finances en donnant à l'agriculture, à

l'industrie, au commerce l'essor dont ils sont si susceptibles, quand l'Espagne aura crée chez elle un tel état de choses, le Portugal viendrà de lui même se réunir à l'Espagne libre heureuse et prospère; accomplie dans ces conditions l'union Iberique serait une noble conquête de l'esprit humain entre deux peuples et une juste recompense accordée par la providence au seul bon gouvernement qu'aura eu l'Espagne.

Je me résume.

J'ai présenté le tableau des maux de l'Espagne; je fais pressentir ceux de l'avenir; la décadence de la dynastie en a été, en est, la source permanente.

J'ai dit et je le proclame, la durée de ce règne de débauches et de concussions est une impossibilité. Je dis que la couronne est en danger, car le règne actuel aura pour terme infaillible la chute violente d'Isabelle II et avec elle une atteinte irréparable sera portée au principe monarchique. Cette double catastrophe sera un double malheur pour l'Espagne, elle sera l'orìgine d'une phase d'anarchie sociale et peut être d'une guerre civile dans la péninsule et il pourrait bien s'en suivre un grand ébranlement en Europe.

J'ai indiqué le seul moyen de salut. Il est grand, noble, facile, sur. J'ai exposé les raisons qui à mon avis s'opposent à toute autre combinaison.

Je pense avoir écrit en homme de principes vrais, sages, en homme pratique et non de parti. Je n'ai aucun système politique à faire prévaloir, acceptant la réalité des faits, je suis monarchique par raisonnement, et non par enthousiasme; ma vie politique est close, je n'aspire plus qu'au repos dans la retraite *otium cum dignitate.* Et c'est précisement quand on n'a plus en vue que le bien public qu'on peut mieux apprécier les moyens de le faire.

En rédigeant ces pages au fond de ma retraite, loin de ma patrie, dont je ne me suis pas rapproché parceque je n'ai pas foi en ce qui existe, produit d'une insurrection militaire sans base politique, j'ai la pensée et le désir de servir la cause de la liberté qui a été le culte de toute ma vie. Je suis sur la brèche depuis 1821. Il y a 33 ans; je crois au déclin de ma vie, ce que je croyais à l'aurore de ma jeunesse. Aujourd'hui sans haine pour aucune opinion sincère et les respectant toutes, je contemple le monde de la plage où je suis arrivé, en vrai philosophe, après avoir essuyé de bien cruelles tempêtes, en voyant les flots du monde agités, je n'ai plus qu'un sentiment dans l'âme et qu'une parole sur les lèvres pour ce qui me regarde personellement.

Vixi.

Bologne, 3 août 1854.

EMMANUEL MARLIANI.